



# MISE EN VALEUR CÉRÉBRALE

APPLIQUÉE  
EN DROIT



## Prémises.

Première.

Juriste Universitaire, Michel Lagarde enseigne depuis 30 ans.  
Trois décennies ont donc mûri sa technique de formation de l'homme.

Deuxième.

Le droit est nécessaire.

Troisième

Déléguer les problèmes à des spécialistes est parfois impératif, mais ne doit pas conduire à se désintéresser.

Surtout, il manque des bases essentielles de raisonnement en droit pour permettre à tous de comprendre beaucoup de problèmes pratiques.

Quatrième

On peut rajouter d'éternelles notes de carnet, pour chacun. Ce n'est pas l'objet de la présente formation.

M. Lagarde a mis au point une méthode pour mieux faire retenir les bases du droit.

Cette méthode fera que vous n'aurez pas besoin de consulter des notes. Vous raisonnerez et parlerez à bon escient.

## Modalités.

Une journée :

- une matinée de cours 2 séances de  $\frac{3}{4}$  d'heures, avec pause d'un quart d'heure.
- une après-midi de dialogues, questions, mémorisation sur la leçon : durée adaptée à la fatigue cérébrale.

Maximum 10 personnes, idéal 5.

Thèmes d'une journée (un seul des thèmes qui suivent). 1. Les normes. 2. La Justice. 3. Principes Civils. 4. Principes administratifs.

Possibilité de thèmes spécialisés (ex : montagne, chasse, environnement, fiscalité ...).

## Frais.

Honoraires de la journée. 2000 euros HT

Frais de déplacement et de séjour à la charge du commanditaire, en sus des honoraires. En cas de longue distance (train, avion) prévoir une indemnisation du temps à raison de mille euros HT par jour.

Outils de mise en valeur cérébrale fournis par Michel Lagarde.